

SOLÈNE AMICE

Ancienne élève de l'École normale supérieure (Ulm), agrégée d'histoire et docteure en histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Solène Amice a soutenu une thèse de doctorat en 2023 intitulée *La sauvegarde à l'œuvre. Grande Guerre et politique patrimoniale en France* sous la direction du Professeur Bertrand Tillier. Elle consacre ses recherches à l'histoire de la sauvegarde du patrimoine français et à celle des transferts de biens culturels durant la Première Guerre mondiale. Elle est actuellement adjointe à la cheffe du service Patrimoines et Inventaire du Conseil régional d'Île-de-France et docteure associée au Centre d'histoire du XIXe siècle (UR 3550).

« La sauvegarde à l'œuvre. Grande guerre et politique patrimoniale en France »

Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Bernard Tillier, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Résumé

La Grande Guerre provoque en France des destructions patrimoniales inédites qui sidèrent les opinions publiques occidentales. L'organisation de la sauvegarde du patrimoine par les pouvoirs publics apparaît immédiatement comme un défi logistique, technique, matériel, militaire et humain. À partir de l'étude de la politique de protection du patrimoine menée par l'État français durant le premier conflit mondial, en l'appréhendant tant dans ses logiques administratives, institutionnelles que dans ses pratiques et ses réalisations concrètes sur le front, ce travail entend mettre en lumière comment une société réagit à la destruction de son patrimoine. Il s'intéresse à la manière dont la guerre constitue un tournant de ces politiques, et comment, dans l'intégralité des processus de mobilisation et de totalisation qu'elle induit, elle contribue à faire évoluer la conception et l'étendue de l'action de l'État en matière patrimoniale tout en redéfinissant le patrimoine national, tant dans les discours que les objets concernés. Il entend également illustrer, à partir de l'étude du service de Protection des monuments et œuvres d'art en zone des armées, selon quelles modalités une administration se met en guerre pour garantir la pérennité de son action dans une situation de forte déstabilisation et la manière dont s'élabore une conservation opérationnelle du patrimoine sur le front. Enfin, cette thèse vise à décroquer la période du conflit en envisageant la mémoire de la sauvegarde ainsi que l'héritage de celle-ci dans l'élaboration des plans de protection du patrimoine en cas de guerre durant les années 1930. Analyser la sauvegarde à l'œuvre conduit ainsi à mener une histoire plurielle – une histoire du goût, des techniques et pratiques – dépassant la stricte histoire administrative et institutionnelle tout en complétant une histoire des circulations matérielles et artistiques et en participant à une histoire des dynamiques de la patrimonialisation.